



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE extra ordinaire et ordinaire
Association Des Calanques et des Hommes

Les membres de l'association Des Calanques et des Hommes se sont réunis en assemblée Générale (extraordinaire puis ordinaire) le jeudi 12/12/2024, à 18h30 aux Gorguettes à Cassis (accueil de l'OT et local du bureau des guides).

Membres présents dans l'ordre des inscrits sur la feuille de présence) :

DE HARO Jean Marie, RANISE François, ARMSTRONG Nicholas, DEVAUD Jean, GRAND Jean Claude, PONCEY FEVRE Sandrine, BOUASSE Pierre François, RAYBAUD Anne Françoise, CRESPI Gilles, HILSCHGER Clément, BONNAUD Martin, DALBAVIE Jean Philippe, FERREIRA Fernando, BERNARD André.

Introduction :

Le Président André BERNARD rappelle l'histoire de la création de l'association.

C'était en 2009 à l'occasion de la volonté par le GIP (Groupement d'intérêt public), organisme préfigurant le futur PN des Calanques (2012) de créer de vastes réserves intégrales.

Le texte fondateur sur lequel s'est constituée cette association a été écrit par Barney Vaucher. Il est intitulé : Calanques 100 ans d'amour et de Vigilance.

Il écrira plus tard avec son épouse l'ouvrage complet qui portera le même nom.

Ce texte figure dans le dossier commun partagé.

Statuts et documents de constitution :

Cette association possède des statuts à l'origine de sa création.

Des modifications (janvier 2010).

Des statuts modifiés (statuts d'origine + modifications de 2010)

Des statuts modifiés à l'issue de cette AG

Un récépissé de création (préfecture des BdR)

Une parution au Journal Officiel

Ces documents sont disponibles sous forme numérisée dans un dossier Dropbox partagé avec les membres du CA.

Modification des statuts :

1 - Cette AG nous permet de modifier l'adresse de l'association. Je propose d'indiquer l'adresse de notre trésorier qui est d'accord pour cela (au moins temporairement), afin de faciliter les réceptions des courriers ainsi que les échanges avec le trésorier et la banque.

Adresse proposée : Chez Jean DEVAUD, résidence La Rouvière, bat. G1, 83 Bd du Redon, 13009 Marseille.

2 - Modification article 9 :

Remplacer le début de l'article :

L'association est administrée par un bureau comportant au moins 6 membres au minimum 3 membres issus du Collège des Membres fondateurs et au maximum

- 2 membres issus du collège des membre adhérents personnes physiques

- 1 membre issu du collège des membres adhérents, personnes morales désignés pour une période de deux ans par le Conseil d'Administration à la majorité des membres présents

Par celui-ci : L'association est administrée par un bureau comportant au moins 3 membres.



Administration :

Election du bureau:

André BERNARD, Sandrine PONCEY FEVRE, Jean Philippe DALBAVIE, Fernando FERREIRA, Jean DEVAUD, Clément HILSCHGER, Martin BONNAUD, Gilles CRESPI, Anne Françoise RAYBAUD, Nicholas ARMSTRONG, François RANISE, Jean Marie DE HARO.

Election du conseil d'administration par le bureau :

Président : André BERNARD,

Guide de Haute Montagne, 2 av Isidore Gautier, 13720 La Bouilladisse

Vice présidente : Sandrine PONCEY FEVRE

Monitrice d'escalade, cheffe d'entreprise

Secrétaire général : Jean Philippe DALBAVIE,

Moniteur d'escalade, 25 av de la Bartavello 13470 Carnoux

Secrétaire général adjoint : Fernando FERREIRA,

Reporter photographe, 7 boulevard Jean Jaurès, 13260 Cassis

Trésorier : Jean DEVAUD,

Informaticien, Res la Rouvière bat G1, 83 bd du Redon, 13009 Marseille

Trésorier adjoint : Clément HILSCHGER,

Moniteur d'escalade, 27 allée de la granette 13600 Ceyreste.

Confidentialité

Il est indispensable que la composition de ce CA reste confidentielle afin que les membres puissent en toute tranquillité poursuivre par ailleurs leurs fonctions associatives ou professionnelles.

Etat des lieux

Suite à la dernière commission escalade du PN des Calanques :

- Nouvelle méthode de restrictions d'accès des espaces verticaux en prévision de l'installation d'espèces protégées d'oiseaux (Grand Duc, Faucon Pellerin, Cormoran Huppé) plutôt que la protection d'espaces en fonction de l'installation des oiseaux, sur des secteurs plus importants et des périodes pouvant s'étendre à 10 mois et demi,
- Fermeture et disparition de sentiers historiques,
- Refus par le PN de négocier des falaises équipées sans autorisation mais proposant des qualités remarquables,
- Refus depuis sa création de proposer de nouveaux itinéraires...

Actions :

L'association Des Calanques et des Hommes décide de se structurer et de rajeunir les membres de son Bureau Directeur afin de profiter d'une réelle intelligence collective qui nous faisait défaut jusqu'à présent.

L'association DCDH vient produire ses actions en complément des réactions d'associations amies. Le curseur est depuis toujours un peu plus virulent.

DCDH historiquement organe de cohésion

Notre association est légitime car fédératrice. Nous devons continuer à travailler au rassemblement des personnes physiques et morales. Les sources de tensions sont nombreuses mais nous avons la chance d'avoir plus de sujets qui nous rassemblent que de points de division. Sachons continuer à fédérer.



Communication :

Post sur FB :

Un post est désormais indispensable pour communiquer sur les nouvelles restrictions infondées.

Il est important que ce post soit court et explicite avec des axes à respecter :

- Montrer que nous sommes soucieux de la défense de l'environnement en général et des oiseaux en particulier
- Photo choc comme d'habitude
- Communication incisive sur la méthode de calcul des espaces et des durées d'interdiction
- Montrer que l'association reste ouverte à la discussion
- Image forte ou dessin humoristique, message percutant

Construction d'un site web :

Les noms de domaine lescalanques.org et les-calanques.fr sont à ce jour disponibles

Il convient peut être de les déposer tous les deux et d'acheter un espace chez un fournisseur d'accès.

Nom de l'association :

Il a été demandé de communiquer sur un nom incluant les personnes féminines. Cette vision plus moderne nous est apparue judicieuse.

Aussi, la communication sur FB a été modifiée : Le nom de communication sera désormais Des Calanques, Des Femmes et des Hommes.

Trésorerie :

Il a été décidé lors de cette AG d'avoir un compte en banque. En effet l'association ne dispose pas actuellement d'un compte bancaire. Il a été expliqué à l'occasion de cette AG, que souhaitant aider l'association UCL pour ses démarches judiciaires, DCDH a fait un cheque plus important que ce dont elle disposait sur le compte (informations erronées de la part du trésorier de l'époque)

Elle a donc été interdit bancaire pour 4 années.

Cette disposition étant écoulee, nous avons à nouveau la possibilité d'avoir un compte bancaire. Le trésorier pourra s'acquitter de cette tâche.

Il a été décidé également du montant de la cotisation : 10€

Cet appel de cotisation sera diffusé sur le compte FB de l'association ainsi que sur son site internet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès verbal signé par le Président.

Le 12 décembre 2024

André BERNARD, Président

Le trésorier Jean DEVAUD

DES CALANQUES...

DES FEMMES ET DES HOMMES

Association Des Calanques et des Hommes - AG du 12 décembre 2024 - feuille de présence

N°	NOM	Prénom	email	Tél	signature
1	DE HARO	Jean Marie	jeanmariedeharo@live.fr	06 44 13 24 69	
2	RAVISE	François	francois.ravise@outlook.fr	06 88 23 39 97	
3	ARISTRONG	Nicholas	nico.arn@gmail.com	06 70 24 80 5	
4	DEVAUD	Jean.	jean.devaud.13@gmail.com	06 85 64 33 31	
5	GRAND	JC	jc.grand@outlook.fr	06 32 78 00 29	
6	POUGY FEUVE	Sandrine	sandrine@aventures-verticales.fr		
7	BOUASSE	Pierre François	pfbo2556@free.fr		
8	AMBATUS A-G	Nathalie	anne-francoise.vaysaud@orange.fr		
9	GRESPI GILES		gilles.grespi.0782@orange.fr		
10	HILSCHGER Clément	Clément	clement.hilschger@gmail.com	06 61 09 50 57	
11	BONNAUD	Marcelin	bonnaud.marcelin@gmail.com	06 27 99 32 51	
12	DALBAVIE phi	phi	jeanphi.dalbacvic-wanadoo.fr	06 09 89 64 91	
13	RAYANNO FERRAIDA		frayerrayannorayannoo@free.fr	06 82 35 53 85	